

Pôle de compétences académique EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION

Banque de ressources



PRESENTATION DE LA RESSOURCE

Intitulé Service public Site officiel de l'administration française
Service-public.fr a pour mission d'informer l'utilisateur et de l'orienter vers les services qui lui permettent de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches administratives. C'est le site officiel de l'administration française, le portail unique de renseignement administratif et d'accès aux services en ligne, réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

Le site service-public.fr a été créé en 2000. Il a connu de nombreuses évolutions éditoriales, fonctionnelles et techniques et a été refondu une première fois en 2009 puis en 2015.

Adresse URL www.service-public.fr



PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTENU

Le site informe et oriente les usagers au travers différentes rubriques telles que :

- Actualités : dernières nouvelles de l'administration, dossiers d'actualités, alertes...
- Vos droits et démarches : fiches pratiques et informations complémentaires pour connaître et comprendre ses droits et obligations et réaliser des démarches administratives.
- Services en ligne et formulaires : accès à l'ensemble des téléprocédures, formulaires, modèles de documents et simulateurs proposés par l'administration.
- Vos questions : service de messagerie et questions/réponses par courriel.

PISTES D UTILISATIONS POSSIBLES AVEC LES ELEVES

Classe de seconde EMC

Thème 1 : la personne et l'Etat de droit

Connaissances : L'Etat de droit et les libertés individuelles et collectives (les institutions de l'Etat de droit, la place de la loi, la hiérarchie des normes juridiques).

Partie 1 : qu'est-ce que la loi ?

- A partir du site : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/fonctionnement/parlement/loi/qu-est-ce-que-loi.html>, répondez aux questions suivantes :
 - Définissez clairement ce qu'est la loi.
 - Comment la loi est-elle élaborée ?
 - Est-il vrai de dire que la loi est « l'expression de la volonté générale » ?
 - Est-il juste d'affirmer que « nul n'est censé ignorer la loi » ?

Partie 2 : Etude de cas : une loi, comment est-elle née ? Quels débats a-t-elle suscités ? Comment Est-elle appliquée ?

- **Séance 1 :**

Premières recherches documentaires et recherche du sujet : quelle loi ?

- 1- Faire le choix d'une loi en en vigueur dans la République.
- 2- Constituer un groupe (3 personnes maximum) afin de travailler sur le sujet.
- 3- Construire une première bibliographie sur un fichier :

Ouvrir un fichier de traitement de texte afin d'y noter les références des documents trouvés.

Rechercher les documents disponibles sur le sujet au CDI à partir du logiciel BCDI.

Elargir à des recherches sur internet si vous avez le temps.

- ❖ Pour la séance suivante : Se répartir le travail de recherche et d'exploitation des documents en fonction des questions à traiter dans les deux séances suivantes.

- **Séances 2, 3 :**

Recherches documentaires et constitution du dossier et/ou du panneau d'exposition.

Il doit présenter les réponses aux questions suivantes :

- 1- Pourquoi avez-vous choisi cette loi ?
- 2- Quelle est son histoire ? Quand a-t-elle été adoptée ?
- 3- Quels sont les principaux débats qu'a suscités cette loi ? Présentez les défenseurs et les opposants à cette loi avec les principaux arguments de chacun des deux camps.
- 4- Est-elle respectée totalement ou en partie ? Si non pourquoi ? Comment pourrait-on la faire évoluer ?
- 5- Comparez la situation de la France avec d'autres pays.

- **Séance 4 :**

Remise de la production et présentation orale (10 à 15mn par groupe) .

- Etre ordonnée (plan structuré)
- Répondre aux questions posées
- Présenter une bibliographie (documents papier et pages web)
- Peut être illustré à l'aide de documents divers (frise chronologique, graphique, photographie...)

Elle peut se présenter sous la forme de : d'un diaporama, d'une vidéo, d'une affiche...